

## **DOCUMENT D'INFORMATION**

**STAGE D'IMMERSION EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE,  
À THE MOUNT ST. VINCENT UNIVERSITY, À HALIFAX,  
POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE  
ÉTÉ 2002**

**STAGE D'IMMERSION EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE,  
À THE UNIVERSITY OF PRINCE EDWARD ISLAND, À CHARLOTTETOWN,  
POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE  
ÉTÉ 2002**

### **STAGE D'IMMERSION EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE THE UNIVERSITY OF PRINCE EDWARD ISLAND, À CHARLOTTETOWN**

**Document d'information  
été 2002**

#### **1. DESTINATAIRES**

Le stage d'immersion en anglais, langue seconde, qui fait l'objet d'une bourse individuelle subventionnée par le ministère du Patrimoine canadien conformément à l'Entente Canada-Québec sur le bilinguisme en éducation, est destiné aux enseignantes et aux enseignants d'anglais, langue seconde, dans une classe du primaire ou du secondaire.

#### **2. CARACTÉRISTIQUES DU STAGE**

Endroit : The University of Prince Edward Island, à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, Canada.

Durée du stage : du 14 juillet au 9 août 2002.  
Nombre de participantes et de participants :15.

### 3. PROGRAMME

- Le stage a pour objet d'améliorer chez les participantes et les participants la capacité de comprendre et de parler la langue anglaise.
- Le programme comprend **90 heures de cours** et un certain nombre d'activités socioculturelles.
- Les stagiaires sont groupés selon leur niveau pour les classes du matin.
- Au terme du stage, l'université remettra aux participants et aux participantes des attestations d'études et des reçus d'impôt.

### 4. DATES

Le 14 juillet : arrivée à l'université.

Le 15 juillet : classement des stagiaires et visite du campus.

Du 16 juillet au 7 août : programme de classes ordinaires.

Le 8 août : test de fin de session et cérémonie de clôture.

Le 9 août : départ de Charlottetown.

### 5. HORAIRE DES COURS

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h : classes ordinaires.

Du lundi au jeudi, de 13 h 30 à 15 h 30 : visites, activités culturelles.

Des activités en soirée chaque semaine.

### 6. PERSONNEL ADMISSIBLE

Sont admissibles les enseignantes et les enseignants d'anglais, langue seconde :

- du primaire ou du secondaire;
- titulaires d'une autorisation d'enseigner;
- qui enseigneront l'anglais, langue seconde, durant l'année scolaire 2002-2003;
- qui ont une connaissance de base de la langue anglaise;
- qui ont **besoin d'améliorer** leur connaissance de la langue anglaise, et surtout leur

**capacité de s'exprimer oralement dans cette langue.**

## **7. SÉLECTION**

Le ministère de l'Éducation sélectionnera les candidates et les candidats en tenant compte :

- de leur dossier actuel et antérieur, s'il y a lieu;
- de la recommandation de leur commission scolaire;
- de leur participation à des stages antérieurs (la préférence sera accordée aux nouveaux et nouvelles stagiaires);
- de leur engagement à remplir un bref formulaire d'évaluation du stage ou du cours;
- de leur respect de la date limite fixée pour la remise du formulaire de demande de bourse dûment rempli.

## **8. BOURSE**

Les candidates et les candidats dûment acceptés recevront du ministère de l'Éducation une bourse de 2 000 \$. Le chèque sera fait au **nom de la ou du stagiaire** et lui sera remis **par sa commission scolaire**. Nous suggérons donc aux stagiaires de prendre entente avec leur commission scolaire, pour obtenir une avance partielle ou totale qui pourra être remboursée au moment de la réception de la bourse, soit vers le mois d'octobre 2002.

## **9. COÛT**

- Frais de scolarité, chambre individuelle, repas en semaine inclus : 1 900 \$.
- Aucun remboursement après le début des cours.

**N. B.** Les repas pris durant la fin de semaine sont à la charge des participants et des participantes.

## **10. INSCRIPTION**

Les commissions scolaires sont priées de faire connaître la présente offre de stage au personnel enseignant intéressé. Les candidates et les candidats devront envoyer le [formulaire](#) (fichier Word, 125 ko) dûment rempli avant le 1<sup>er</sup> mai 2002, à l'adresse suivante :

Responsable du stage d'immersion en anglais, langue seconde  
Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire  
Ministère de l'Éducation  
1035, rue De La Chevrotière, 28<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

---

## **STAGE D'IMMERSION EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE THE MOUNT ST. VINCENT UNIVERSITY, À HALIFAX**

**Document d'information  
été 2002**

### **1. DESTINATAIRES**

Le stage d'immersion en anglais, langue seconde, qui fait l'objet d'une bourse individuelle subventionnée par le ministère du Patrimoine canadien conformément à l'Entente Canada-Québec sur le bilinguisme en éducation, est destiné aux enseignantes et aux enseignants d'anglais, langue seconde, dans une classe du primaire ou du secondaire.

### **2. CARACTÉRISTIQUES DU STAGE**

Endroit : The Mount St. Vincent University, à Halifax, Nouvelle-Écosse, Canada.

Durée du stage : du 7 juillet au 2 août 2002

Nombre de participants et de participantes : 30.

### **3. PROGRAMME**

- Le stage a pour objet d'améliorer chez les participantes et les participants la capacité de comprendre et de parler la langue anglaise.
- Le programme comprend 100 heures de cours et un certain nombre d'activités socioculturelles.

- Les stagiaires sont groupés selon leur niveau pour les classes du matin.
- Au terme du stage, l'université remettra aux participants et aux participantes des attestations d'études et des reçus d'impôt.

#### 4. DATES

Le 7 juillet : arrivée à l'université.

Le 8 juillet : classement des stagiaires et visite du campus.

Du 9 juillet au 31 juillet : programme de classes ordinaires.

Le 1<sup>er</sup> août : test de fin de session (en matinée).

Le 2 août : départ d'Halifax (dès midi).

#### 5. HORAIRE DES COURS

Du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h 45 : classes ordinaires.

Du lundi au jeudi, de 13 h 30 à 15 h 30 : visites, activités culturelles.

Des activités en soirée chaque semaine.

#### 6. PERSONNEL ADMISSIBLE

Sont admissibles les enseignantes et les enseignants d'anglais, langue seconde :

- du primaire ou du secondaire;
- titulaires d'une autorisation d'enseigner;
- qui enseigneront l'anglais, langue seconde, durant l'année scolaire 2002-2003;
- qui ont une connaissance de base de la langue anglaise;
- qui ont **besoin d'améliorer** leur connaissance de la langue anglaise, et surtout leur **capacité de s'exprimer oralement dans cette langue.**

## 7. SÉLECTION

Le ministère de l'Éducation sélectionnera les candidates et les candidats en tenant compte :

- de leur dossier actuel et antérieur, s'il y a lieu;
- de la recommandation de leur commission scolaire;
- de leur participation à des stages antérieurs (la préférence sera accordée aux nouveaux et nouvelles stagiaires);
- de leur engagement à remplir un bref formulaire d'évaluation du stage ou du cours;
- de leur respect de la date limite fixée pour la remise du formulaire de demande de bourse dûment rempli.

## 8. BOURSE

Les candidates et les candidats dûment acceptés recevront du ministère de l'Éducation une bourse de 2 000 \$. Le chèque sera fait au **nom de la ou du stagiaire** et lui sera remis **par sa commission scolaire**. Nous suggérons donc aux stagiaires de prendre entente avec leur commission scolaire pour obtenir une avance partielle ou totale, qui pourra être remboursée au moment de la réception de la bourse, soit vers le mois d'octobre 2002.

## 9. COÛT

- Frais de scolarité, chambre individuelle, repas en semaine inclus : 2 250 \$.
- Aucun remboursement après le début des cours.

**N. B.** Les repas pris durant la fin de semaine sont à la charge des participants et des participantes.

## 10. INSCRIPTION

Les commissions scolaires sont priées de faire connaître la présente offre de stage au personnel

enseignant intéressé. Les candidates et les candidats devront envoyer le [formulaire](#) (format de papier 8,5 par 14, fichier Word, 125 ko) dûment rempli avant le 1<sup>er</sup> mai 2002, à l'adresse suivante :

Responsable du stage d'immersion en anglais, langue seconde  
Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire  
Ministère de l'Éducation  
1035, rue De La Chevrotière, 28<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

**STAGE D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE, À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC  
ÉTÉ 2002  
FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

<hr/> Nom	<hr/> Prénom	<hr/> N° d'assurance sociale		
<hr/> Adresse				
<hr/> Ville	<hr/> Code postal	<hr/> Téléphone	<hr/> Année	<hr/> Mois
<hr/> Adresse électronique		<hr/> Télécopieur	<hr/> Date de naissance	
<hr/> Commission scolaire où vous enseignez				
<hr/> École où vous enseignez			<hr/> Téléphone	
Lieu du stage : <input type="checkbox"/> The Mount St. Vincent University, à Halifax (transport assuré par chaque personne)				
<input type="checkbox"/> The University Prince Edward Island, à Charlottetown (transport assuré par chaque personne)				
<hr/> Au cas où le lieu désiré ne serait pas disponible, indiquer un second choix				
<hr/>				
<b>Matière (s) enseignée (s)</b>				
Pour 2002-2003, pourcentage d'une tâche à temps plein consacré à l'enseignement de l'anglais, langue seconde <hr/>				
Autre (s) matière (s) enseignée (s) <hr/>				
Titulaire <input type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> Cycle ou classe <hr/>				
Spécialiste <input type="checkbox"/> Secondaire <input type="checkbox"/> Cycle ou classe <hr/>				
Nombre d'années d'expérience dans l'enseignement de l'anglais, langue seconde <hr/>				
Avez-vous enseigné l'anglais en 2001-2002 ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
<b>Cours d'anglais suivis</b>				
<b>Établissement</b>	<b>Diplôme ou certificat obtenu</b>	<b>Durée</b>	<b>Nombre d'unités</b>	<b>Année</b>
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Avez-vous participé à des expériences d'immersion en langue anglaise ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				
Préciser <hr/>				
<hr/>				
<b>Langue maternelle</b> Français <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>				
<b>Évaluation personnelle</b> (1=excellent; 2=très bien; 3=bien; 4=faible; 5=très faible)				
Compréhension écrite <hr/>	Compréhension orale <hr/>	Expression écrite <hr/>	Expression orale <hr/>	

J'atteste que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et je m'engage à remplir un bref formulaire d'évaluation du stage.

---

Date

---

Signature du candidat ou de la candidate

J'atteste que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

---

Date

---

Signature du directeur général ou de la directrice générale

Si je désire faire du covoiturage, j'accepte que l'on transmette mon nom et numéro de téléphone au travail

Signature du candidat ou de la candidate : 

---

 Tél au travail : 

---

## ÉVALUATION DU COURS OU DU STAGE

(Cette évaluation et le relevé de notes ou l'attestation de stage doivent nous être envoyés une fois le cours terminé.)

Votre nom: \_\_\_\_\_ Nom de votre commission scolaire: \_\_\_\_\_

Nom de l'établissement qui offrait le perfectionnement \_\_\_\_\_

Nom du programme ou du cours \_\_\_\_\_ Nombre d'heures \_\_\_\_\_

1) Le perfectionnement a-t-il répondu à vos besoins (niveau de langue, activités, etc.) ?

2) Quels sont les éléments du perfectionnement qui sont transférables dans votre enseignement ?

3) Recommanderiez-vous ce perfectionnement à un collègue ou à une collègue de travail ?

4) Autres commentaires, s'il y a lieu.